

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1082

Rubrik: Finance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La ruine du sport-spectacle

En Suisse, des clubs sportifs ne peuvent ou hésitent à passer en ligue A; un projet prévoit même que la fortune des clubs de hockey pourrait devenir le seul critère de sélection pour évoluer en ligue supérieure; aux Etats-Unis, les chaînes de télévision enregistrent des pertes importantes sur les droits de retransmission.

(jg) Le sport dit spectacle est financièrement à l'agonie en Suisse. Cela concerne le football, le hockey sur glace et le basket, en Suisse romande surtout. Inutile de revenir sur les ennuis de nos grands clubs, la presse en a abondamment parlé.

Il suffira de rappeler qu'en football Wettingen a renoncé purement et simplement à rester en ligue A, faute d'argent, et qu'un autre, Yverdon, en passe d'obtenir sa promotion de ligue B en ligue A, hésite à franchir le pas pour la même raison. En hockey, les dirigeants ont le mérite de la franchise. Ils préparent un projet de championnat qui ne connaît ni promotion, ni relégation. L'accès des clubs à cette compétition dépendra exclusivement des moyens financiers qu'ils pourront mettre en œuvre. C'est un pur décalque du système en vigueur en Amérique du Nord.

L'organisation sportive est totalement différente sur les deux continents. Chez nous une pyramide va de la petite association villageoise à la grande société citadine. Là-bas une forte différenciation des tâches. Certains clubs sont spécialisés dans la formation des jeunes et ne font que ça. Dans les sports d'équipes, la compétition amateur se pratique exclusivement dans le cadre des collèges et des universités au sein desquels recrutent les équipes professionnelles qui n'ont elles-mêmes aucune section amateur.

Le financement des grands clubs en Europe repose sur deux piliers et demi. Le premier est celui des recettes versées par les spectateurs. Elle est très importante en Espagne et en Italie et très incertaine en Suisse où elle représente souvent moins de 20% du financement en football.

Le second pilier s'appuie sur les parrains et autres mécènes qui financent les clubs pour leur gloire personnelle. En Suisse, leur milieu social est très homogène. Le football ou le hockey sont des sports populaires. Les présidents de clubs sont généralement des hommes issus eux aussi des milieux populaires et qui ont, comme on dit, «réussi»: mécano ayant

fait fortune en ouvrant un, puis plusieurs garages, cafetier gagnant bien sa vie avec des pizzerias ou encore ancien maçon ayant bâti une prospère entreprise de génie civil. En général, les clubs sont aussi financés par des groupes d'amis, souvent de petits entrepreneurs, s'engageant à verser une somme assez élevée, parfois en échange de quelque faveur publicitaire.

Le demi-pilier enfin, ce sont les médias, surtout la télévision. Or les droits versés par la SSR pour transmettre football et hockey sont tout à fait dérisoires, de l'ordre de quelques millions de francs. Au moindre retournement conjoncturel, les sports d'équipe dits professionnels, le football en tout premier lieu, se retrouvent dans le marasme: peu de spectateurs, plus de parrains et pas d'argent de la télé.

En Amérique du Nord, il y a beaucoup de spectateurs comme pour le foot en Angleterre ou en Allemagne, beaucoup de parrains, comme en Italie la famille Agnelli, et beaucoup de droits télé, ce qui n'est le cas nulle part sur le Vieux Continent. La manne de la télévision joue même un rôle majeur dans les sports professionnels américains, comme lors des Jeux olympiques. Or, les principales chaînes viennent de subir des pertes gigantesques dans les retransmissions sportives, autrement dit elles n'ont pu rentabiliser avec la publicité les sommes versées aux organisations sportives.

C'est ainsi, selon le magazine *Fortune* du mois de mai, que CBS a perdu 367 millions de dollars dans ses contrats de baseball et de football américain et NBC 110 millions. Pendant ce temps les salaires des joueurs ont augmenté de 82 % en baseball au cours des deux dernières années et de 43 % en football américain. Les hockeyeurs ont obtenu une augmentation substantielle après une longue grève. Bref, soit le sport professionnel américain disparaît dans une faillite généralisée, soit, ce qui est plus probable, il va y avoir des ajustements très douloureux pour les portefeuilles des sportifs concernés. ■

Changement de décor

(red.) Dans le cadre du programme «Observation du territoire suisse», les données utilisées pour la mise à jour des cartes nationales ont été recueillies de façon systématique afin de mieux cerner les modifications apportées au territoire et à son organisation. Sur une période d'observation de six ans, on a enregistré les modifications annuelles suivantes:

	Plateau y.c. agglomérations	Suisse
	14 613 km ²	41 293 km ²

Surfaces

Nouvelles constructions et installations, surface urbanisée	1208 ha	1355 ha
Forêt nouvelle (rectification de limite forestière)	379 ha	1411 ha
Surfaces de vergers abattus	732 ha	732 ha

Lignes

Routes et chemins locaux (3 ^e à 6 ^e classe)	1200 km	2600 km
Nouvelles haies ou rangées d'arbres et d'arbres fruitiers	75 km	99 km
Haies ou rangées d'arbres fruitiers abattus	98 km	121 km
Nouveaux cours d'eau	2,9 km	9,2 km
Cours d'eau recouverts	68,2 km	85,7 km
Cours d'eau canalisés, rectifiés	0,9 km	10,7 km

Eléments isolés

Nouveaux bâtiments hors des zones urbanisées	1274	3019
--	------------	------